



Le petit

CHAUMONTELOIS

n°53

Bulletin Municipal d'Informations - Novembre 2018

**TRAVAUX
RUE DE VERDUN
ET CHEMIN DE COYE**

PAGES. 8-9

*MUTUELLE
MUNICIPALE*

P.10

VIE LOCALE

P.11

*LES
ASSOCIATIONS*

P.14

**RETROUVEZ TOUS VOS RENDEZ-VOUS
À CHAUMONTEL AU DOS !**



Chères Chaumontelloises, Chers Chaumontellois,

L'édito de ce numéro d'automne est l'occasion de revenir sur la période estivale et la rentrée à Chaumontel, mais également de se projeter sur la fin d'année avec de nombreux rendez-vous conviviaux.

La période estivale, en dehors de ses températures agréables, a marqué certains d'entre vous par les orages violents qui, en passages successifs, ont causé des dégâts non négligeables. Le groupe scolaire et plus précisément l'école maternelle n'ont pas été épargnés, subissant des dommages qui ont contraint les équipes techniques de la ville déjà restreintes en cette période à intervenir afin d'assurer une rentrée dans les meilleures conditions. Une mission prioritaire accomplie dans les temps.

Cet été, la police municipale a assuré ses missions de surveillance en augmentant le nombre de patrouilles pendant qu'un bon nombre de nos concitoyens étaient partis en vacances. En effet, ce service compte désormais deux brigadiers suite au recrutement de son responsable et, depuis cette arrivée, les fréquences des rotations ont pu augmenter. Cette vigilance est essentielle au maintien du bien-être de notre village. Sa présence incontestable a nécessité le renforcement de ses équipements pour garantir la sécurité et ses actions.

Durant ces congés scolaires, les parents travaillant ont pu compter sur le centre de loisirs de Chaumontel pour accueillir sans aucune fermeture leurs enfants tout l'été. J'en profite pour saluer l'investissement de nos animateurs qui ont su proposer des activités diversifiées de grande qualité et qui démontre, par le nombre d'inscrits, la nécessité de ce service au public malgré la taille de notre commune.

Une ombre remarquée de tous coiffe cependant toutes ces actions. Il s'agit en effet de l'état désolant des entretiens des voiries et espaces verts de la ville durant cet été. Les explications sont liées en partie à l'engagement de la commune de ne plus utiliser de produits phytosanitaires néfastes à l'environnement, ainsi qu'aux préconisations de partenaires qui, certes, peuvent être appliquées à certains endroits, à certaines parcelles, mais ne peuvent toutefois pas être employées sur l'ensemble du territoire. Sachez que j'ai entendu vos remarques légitimes sur le sujet et les partage. J'ai, par conséquent, depuis la rentrée, sollicité mes services pour adopter un mode opératoire adapté aux exigences environnementales et compatible avec les nôtres afin de revenir rapidement à un état de propreté durable et acceptable pour tous.

La rentrée scolaire a fait l'objet de plusieurs préparatifs, dont une classe mobile équipée de tablettes à l'école maternelle, une nouveauté détaillée dans un des articles qui suivent. Des éclairages de l'école ont été modernisés avec l'installation de LED réduisant les fréquences de maintenance ainsi que les dépenses d'énergie.

Septembre a aussi été le mois du forum des associations qui a réuni une grande variété d'entre elles, entre autres dans le sport et la culture. Chaumontel bénéficie assurément d'un tissu associatif très actif et la Mairie tient à l'encourager et le soutenir par des subventions et la mise à disposition d'équipements.

Concernant notre cadre de vie, d'ici la fin de l'année, trois grands projets attendus vont passer de la phase étude à la réalisation. Ainsi, la réfection de la rue de Verdun, la piétonisation du Chemin de Coye et la mise en accessibilité des arrêts de bus vont se concrétiser.

Enfin, de nombreux moments conviviaux reviennent : Fête du Beaujolais le 15 novembre, Fête du livre par les bibliothécaires les 30 novembre et 1er décembre, l'esprit de Noël sur la place de l'école le 8 décembre organisé par la Municipalité et le marché de Noël organisé par l'association « Les Mains Magiques », les 8 et 9 décembre. Autant d'occasions de se retrouver et de créer du lien, auxquelles nous vous attendons nombreux. Noël arrivera ensuite rapidement et nous lançons cette année encore la création de cartes de vœux par les enfants de l'école élémentaire. L'une d'elles sera choisie comme carte de vœux de la Mairie, et toutes seront glissées dans les colis de Noël des seniors. Toutes ces belles initiatives doivent beaucoup à leurs organisateurs respectifs, que nous remercions chaleureusement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce Petit Chaumontellois automnal.

Bien à vous, Sylvain Saragosa

SOMMAIRE



INFO MAIRIE

p. 3 à 4



CADRE DE VIE

p. 5 à 9



VIE LOCALE

p. 11 à 13



VIE SCOLAIRE

p. 21 à 22



CCAS

p. 10



ASSOS'

p. 20



TERRITOIRE

p. 23

AGENDA

p. 24



CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE LE 16 JUIN 2018



Nous remercions pour leur présence Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président de la Communauté de communes Carnelle pays de France ainsi que Mesdames et Messieurs les élus.

Le 16 juin 2018, s'est déroulé la cérémonie de la pose de la première pierre du projet d'entrée de ville : un ensemble de trois bâtiments sur une superficie de terrain de 9133 m², qui accueillera d'ici septembre 2019 (date de livraison), en rez-de-chaussée, 1000m² de locaux commerciaux exclusivement tournés vers le commerce de proximité, essentiellement le commerce de bouche. Y sera adossée une offre complémentaire de 67 logements du T1 au T4, répondant aux dernières normes en termes de respect environnemental sans négliger le côté esthétique grâce au soutien du Parc Régional Oise-Pays de France très apprécié.

Ce projet est dans la droite lignée de l'engagement pris en 2014 pour la défense de nos services de proximité et de notre qualité de vie. Il permettra une dynamisation de l'attractivité économique de notre commune.

Nous tenons particulièrement à remercier ceux qui ont permis l'aboutissement et l'aménagement de ce projet :

Le Conseil Départemental du Val-d'Oise pour son esprit de facilitateur, l'ensemble des élus de Chaumontel, l'ensemble des services municipaux, Bertrand Phéippeau, notre Assistant Maître d'Ouvrage, Maîtres Laurent Cassignard et Nicolas Troussu, Le Groupe Quartz et Flint Immobilier et, bien sûr, les futurs commerçants et les acquéreurs qui ont adhéré à ce projet : sans eux, ce nouvel ensemble n'aurait pas de raison d'être !

Nous reviendrons prochainement en détail sur l'avancement de ce projet.

Pour préserver "le bon vivre" de notre commune, il nous faut conserver ce qui fait le propre de la ruralité sans pour autant tourner le dos au développement.



INFO MAIRIE !

LA FIBRE

DÉJÀ OPÉRATIONNELLE À CHAUMONTEL

Lors de la réunion publique d'information du 25 juin 2018, en présence des opérateurs actifs - Ozone, K Net et Vidéofutur - Monsieur le Maire a pu répondre aux questions de 200 personnes présentes.

Près de 90% des foyers de la commune est éligible immédiatement à la fibre optique, mais à ce jour, seulement 3% des Chaumontellois sont équipés et bénéficient d'une très grande rapidité d'accès aux services internet. Pour vous connecter, il suffit de vous rendre sur www.valdoisefibre.fr et de choisir votre opérateur.

Il faut savoir que seuls ces trois opérateurs sont actuellement détenteurs d'un contrat avec TDF pour la commercialisation de la fibre sur une partie du Val d'Oise. En effet, aujourd'hui, aucun autre ne s'est manifesté auprès de Val d'Oise fibre - ni Orange, ni SFR, ou Bouygues

...

PRÉSENTATION DU NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Pierre BOUFFLET, âgé de 52 ans, Brigadier-chef principal, a pris ses fonctions le 1er juin 2018 en tant que responsable du poste. Policier municipal depuis 2001, il a débuté sa carrière dans une commune rurale du sud de l'Oise.

Les missions principales qui lui ont été confiées sont principalement liées au service à la population, à la sécurité et à la protection des habitants, mais également, aux incivilités, manquements aux règles de la circulation, cambriolages, détériorations des biens particuliers ou publics. Notre nouveau policier municipal tient à entretenir cette proximité et ce lien, accompagné dans ses fonctions par sa collègue, le Brigadier Emmanuelle GIRAULT, en parfaite collaboration avec la gendarmerie.

Pierre BOUFFLET tient également à remercier les Chaumontelloises et les Chaumontellois pour l'accueil qu'il a reçu à son arrivée.



CADRE DE VIE

L'ÉCOPATURAGE

Après un début difficile, le résultat de l'écopâturage est positif au clos Pinard et au bassin de rétention de la rue Charles Dupuille.

On constate cependant sur l'enclos du bassin des Nonnains que les moutons ont été libérés de leur enclos pour vagabonder sur la route. Un acte franchement irresponsable !



APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR CRÉER "UN POTAGER PARTICIPATIF"



APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR CRÉER "JE JARDINE MA VILLE"

«*Je jardine ma ville*» est une opération qui permet aux communes d'inviter les habitants à s'impliquer dans le fleurissement des rues. L'objectif est double : fleurir les rues et développer des échanges entre voisins.



CONTEXTE

Souhaitant associer les habitants à la politique d'embellissement des espaces publics, la commune de Chaumontel souhaite mettre en place une réflexion sur le fleurissement avec l'aide de Chlorophylle et en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'environnement. Le CAUE propose la mise en place d'ateliers jardins destinés aux habitants désireux de contribuer à l'amélioration du cadre de vie communal.

Ces ateliers, lieux de formation et d'échanges, tout d'abord axés sur le jardin privatif, ont évolué et donné naissance à l'opération «je jardine ma ville», programme pluriannuel qui permet aux habitants de participer au fleurissement de leur commune.



DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

Il s'agit de planter des bandes de terres situées sur l'espace public au pied des clôtures, le long des sentes... En contrepartie de plantes vivaces et de terreau fournis par la mairie de Chaumontel, les volontaires participant à cette opération, s'engagent d'une part à préparer le sol et à effectuer les plantations, d'autre part, à les entretenir.

Le CAUE, en collaboration avec la Municipalité, conseille et accompagne les habitants dans la réalisation et la mise en œuvre de leurs projets.

Ce projet ne pourra se faire que si nous avons plus de 10 volontaires.

INTÉRESSÉ(E)S ? VENEZ VOUS INSCRIRE À LA MAIRIE !

CADRE DE VIE

FLEURISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Cet été, nous avons sollicité une aide du PNR Oise-Pays de France pour définir une stratégie globale de fleurissement et de gestion différenciée de nos espaces verts.

BILAN

- Les plantations ponctuelles, anecdotiques, très variées ne présentent pas de fil conducteur pour l'ensemble de ces plantations fleuries et ne permettent pas la lecture d'une identité chaumontelloise.
- Les aménagements paysagers manquent de force face à l'urbanité de la commune.
- Ils représentent un travail lourd d'entretien (arrosage, désherbage, taille) et de mise en place annuelle.

ORIENTATIONS

Redonner à lire la géographie de Chaumontel.

Agir pour l'environnement et redonner plus de place à la nature et aux services qu'elle rend.

ACTIONS

Simplifier le nombre d'espaces fleuris en se focalisant sur des endroits stratégiques comme le centre ville, les monuments et la RD316.

Définir une palette de vivaces qui donnera une nouvelle image à Chaumontel.

PROCHAINS TRAVAUX :

Aménagement de la Place de la liberté.

EN COURS DE DÉPLOIEMENT PROCHAINEMENT DANS VOTRE VILLE !

La ville de Chaumontel avec l'accompagnement du parc naturel régional Oise - Pays de France lancent REZO POUCE,

Pour rallier de courtes distances, en milieu rural ou périurbain, à des fréquences régulières ou ponctuelles, avec des covoitureurs différents, le tout sans rendez-vous !



Chaque personne (conducteur et passager) s'inscrit gratuitement en mairie, sur le site internet www.rezopouce.fr ou sur l'application smartphone. Elle s'engage en signant une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Elle reçoit en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur le véhicule si c'est un conducteur. Elle peut ensuite utiliser le Rezo :

Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » :

Passager, je me rends à un arrêt sur le Pouce avec ma fiche destination et mon plus beau sourire (je serai pris la plupart du temps en moins de 5 minutes).

Conducteur, je mets le macaron sur ma voiture et m'arrête, sans obligation, prendre un passager qui va dans la même direction que moi.

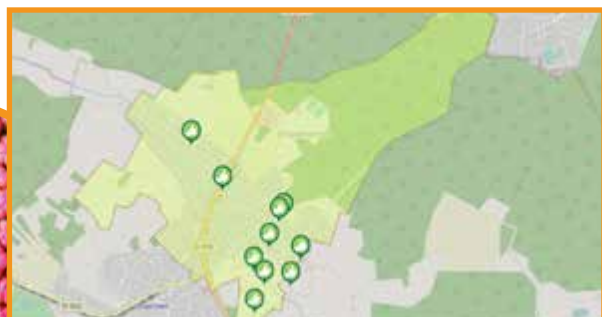
A noter : Le conducteur Rezo Pouce est reconnaissable grâce à l'autocollant sur le pare-brise. Les fiches destination sont disponibles sur demande dans les lieux d'inscription, mais il est également possible de les créer sur www.rezopouce.fr.



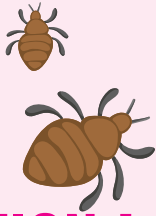
COMMENT UTILISER REZO POUCE ?



- Avec l'application, disponible sur Android et iOS.
- Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » à un arrêt RZP avec une fiche de destination.



LA TIQUE : PRÉVENTION !



Attention aux retours de balade en forêt ! La tique est un acarien de 1 à 4 mm qui s'accroche pour se nourrir de sang humain ou animal. Elle aime les zones humides de la peau (*plis des genoux, aine, aisselles et même cuir chevelu*).

Pour éviter d'être mordu, restez sur des chemins dégagés, portez des vêtements fermés, longs (*et clairs pour pouvoir repérer les éventuelles tiques qui s'accrochent*). Appliquez des répulsifs avant vos sorties, de préférence sur les vêtements.

Contact : Elodie Journa, représentante de la Picardie.
(06 23 89 27 52) elodie@ledroitdeguerir.com
Site internet : www.ledroitdeguerir.com

CADRE DE VIE

Si vous en repérez une sur vous ne l'arrachez surtout pas !
Ne mettez ni huile ni alcool qui pourrait la faire régurgiter, dévissez-la de préférence avec un tire-tique.

Ensuite, avec ou sans symptôme (*maux de tête, fièvre, fatigue anormale, apparition d'une plaque rouge autour du point de piqûre*), consultez un médecin qui vous prescrira au minimum trois semaines d'antibiotiques.



En effet les bactéries que la tique peut transmettre sont capables d'affecter tous les organes si votre système immunitaire est faible à ce moment-là (*cardiopathie, maladie de Crohn, autisme, sclérose en plaques, Parkinson, fibromyalgie ...*).

L'association Le Droit de Guérir milite pour une meilleure information de la population, une meilleure formation des médecins et soutient activement la recherche. Elle souhaite tout simplement ... le droit de guérir.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chaumontel comme d'autres communes a un parc d'éclairage public vieillissant que ce soit en termes de distribution du réseau filaire électrique ou de l'efficience de ses points d'éclairage.

Après le retour sur l'audit du parc demandé à notre nouveau bailleur, celui-ci détermine les secteurs déficitaires priorisant les interventions correctives à mener.

En dehors des protections dans les armoires de commande pour lesquelles on ne peut se soustraire aux obligations normatives évolutives, des points d'éclairages sont à remplacer.

Les dépenses financières liées aux consommations énergétiques de ces accessoires lumineux, cumulées aux exigences de maintenances curatives, sont préoccupantes et prioritaires. Pour réduire ce poste de dépense, la collectivité va investir dans des ampoules et ou platines moins énergivores. En effet, ayant un bon retour sur l'emploi des ampoules à technologie LEDs, 50 viendront cette année remplacer les historiques sodium haute pression équipant les candélabres du centre-ville. Ce regroupement sur une seule armoire permettra instantanément de constater l'économie réalisée. Il est évident que cette démarche sera reconduite chaque année équipant au fur et à mesure l'ensemble du parc.



CADRE DE VIE

TRAVAUX RUE DE VERDUN

Comme annoncé aux riverains présents lors de la réunion publique qui s'est tenue le 26 mai 2018 faisant suite à la décision budgétaire municipale, des travaux de réfection de voirie rue de Verdun, composés de deux phases distinctes, auront lieu en fin d'année 2018 pour la première, et début 2019 pour la seconde.

Bon nombre de voiries sur Chaumontel nécessitent des travaux de réfection partielle ou totale. Le choix de la rue de Verdun a été motivé par sa forte vétusté liée en partie au nombre croissant de véhicules qui la traversent quotidiennement mais également à sa perméabilité, cause de sa dégradation, prématurée.

Après avis sur la qualité des réseaux enterrés (adduction d'eau potable et eaux usées) dont la gestion est à la charge de deux syndicats, des opérations majeures de réfection et de mise en conformité ont été réalisées courant juin par et à la charge du SICTEUB. Ainsi, une réouverture future de la voirie est évitée pour accéder aux réseaux après la réfection totale de la voirie (chaussée et trottoirs). Le réseau d'eau pluviale étant de la compétence communale, il sera intégré dans l'opération de voirie.

Deux phases de travaux distinctes et successives :

La première concerne l'enfouissement des réseaux secs aériens (courants forts, courants faibles de communication et éclairage public). Cette phase permettra de faire disparaître ces réseaux disgracieux du paysage visuel mais surtout de réduire les coûts de maintenances externes et de fonctionnement interne. Ainsi, les poteaux bois et bétons des réseaux électriques et téléphoniques seront définitivement supprimés.

Les éclairages publics seront remplacés par des ensembles métalliques composés d'éclairages LED dont la durée de vie est quatre fois plus longue que celle des équipements actuels, avec notamment une réduction de la consommation énergétique de 70%. Pour maintenir la distribution d'énergie aux abonnées de cette voie et garantir la sécurité nocturne, ces nouveaux réseaux enterrés nécessiteront une mise en place parallèle aux réseaux existants qui seront supprimés dès le raccordement définitif des abonnés. Cette installation générera des ouvertures de tranchées au niveau des trottoirs mais également en travers de chaussée.

La seconde phase consiste en la réfection totale de la chaussée et de ses trottoirs dont un sera conforme aux exigences PMR en vigueur. Ainsi il sera plus aisé pour les usagers piétonniers de relier le centre-ville et notamment les groupes scolaires. Le profil de la voie ne sera que peu modifié sur sa longueur. Seule sa terminaison avec la rue André Vassord/Oradour sur Glane subira des changements évidents augmentant le nombre admissible de stationnements ainsi que l'accès au parking des salles Eugène Coudre et Cathy Fleury. Nous sommes conscients, mon équipe et moi-même, des désagréments que ces travaux pourront occasionner, notamment aux riverains, mais ils restent une nécessité participative à l'amélioration des réseaux et du cadre de vie.

À l'instant précis de la rédaction de cet article, les marchés n'étant pas attribués, il ne peut vous être communiqué le nom des entreprises retenues et intervenantes ni le coût réel de travaux dont l'estimatif des deux phases donnant lieu à des subventions est inférieur à 900K€.

CADRE DE VIE

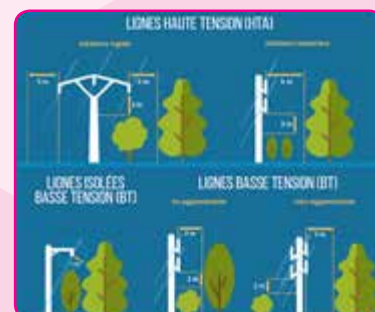
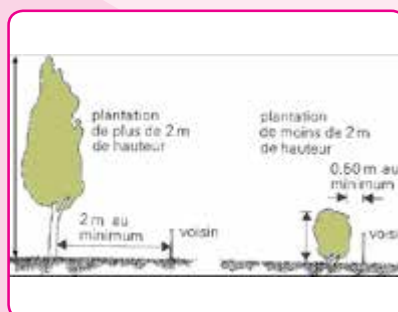
TRAVAUX CHEMIN DE COYE

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT : LA HAIE EST LA VÔTRE

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom ni l'éclairage public.

RESPECTER LES DISTANCES MINIMALES

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative
- il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public



ENTREtenir LES PLANTATIONS

- Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.
- Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain.
 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.
 - La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure

Vous pouvez consulter les différents articles de loi concernant les haies sur le site de legifrance.gouv.fr :
Articles de références : Article 671 , 672, 673 du code civil, ainsi que R116-2-5 et R161-24 du Code de la voirie routière.



CCAS



DERNIÈRE MINUTE ! RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE DU DIMANCHE 25 NOVEMBRE
UNE JOURNÉE LEUR SERA CONSACRÉE SUR CHAUMONTEL. LE PROGRAMME VOUS SERA COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

HUGO ET EMMA, UN COMBAT POUR LA VIE

Hugo et sa pet sœur Emma sont aeints de la maladie de Sanfilippo B - MPS III. Une maladie génétique rare, polyhandicapante et neurodégénérative .

Pour Emma et Hugo, un véritable espoir existe, mais c'est une COURSE CONTRE LA MONTRE pour qu'ils puissent intégrer un essai clinique qui peut changer leur vie.

A ce jour, seuls deux projets d'essai clinique en thérapie gé- nique sont porteurs d'espoir. Le plus prometteur serait celui à développer en France, mais le temps passe et les financements manquent.

UN ESPOIR RÉEL QUI S'APPUIE SUR DES RÉSULTATS D'ESSAIS CLINIQUES POSITIFS. En 2013, un premier essai français a obtenu des résultats encourageants. D'après les médecins et chercheurs, son extension et développement peut offrir un potentiel thé- rapeutique élevé. Pour Emma et Hugo, la possibilité de changer l'avenir peut être réalité. MAIS EMMA ET HUGO ONT BESOIN DE VOTRE GÉNÉROSITÉ. Le lancement de cet essai est en partie condition- né à un coût financier important. Avec votre aide levons cet obstacle.

Si mettre en œuvre cet essai, ou intégrer un autre, est une véritable COURSE CONTRE LA MONTRE pour qu'Emma et son frère Hugo puissent y être inclus au plus vite, c'est aussi une formidable opportunité d'offrir de l'espoir pour tous les en- fants souf-frant de la maladie de Sanfilippo B.

DONS sur www.vml-asso.org/hugo-et-emma-un-combat-pour-la-vie ou par chèque à Association VML, 2 T avenue de France-91300 MASSY ENSEMBLE, AVEC VOS DONS, NOUS AVONS ESPOIR DE LANCER L'ESSAI CLINIQUE QUI PERMETTRAIT DE LEUR OFFRIR UNE VIE.

MUTUELLE COMMUNALE



Il est avéré que le coût des complémentaires santé est de plus et en plus important tandis que la couverture santé ne cesse de diminuer.

Dans ce contexte et dans le cadre de sa politique sociale, la commune de Chaumontel, par le biais de son CCAS, sou-haite aider ses habitants à améliorer leurs conditions d'accès à une couverture de frais de santé.

C'est pourquoi le CCAS développe le dispositif Ma commune, Ma santé afin de proposer une complémentaire santé individuelle et personnalisée avec les conditions d'une complémentaire santé collective.

EN APERÇU, LES OBJECTIFS DE CE DISPOSITIF :

- Palier aux inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle,
• Permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant d'un coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé
• Proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.
• Diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide (CMUC-ACS), déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels.

Dans un premier temps, ce dispositif est destiné aux re- traités de la commune. Il pourra être ensuite étendu, selon les demandes, aux jeunes sans emploi, agriculteurs, profes- sions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, cer- tains salariés en Contrat à Durée Déterminée, salariés mul- ti-employeurs et salariés en Contrat à Durée Indéterminée ou en temps partiel et, plus généralement, à toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'accord na- tional interprofessionnel (ANI) et souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Ce dispositif est piloté par l'association ACTIOM qui a pré- senté Ma commune, Ma santé lors de la réunion du 7 sep- tembre.

L'association tient des permanences personnalisées en mairie.

Si ce dispositif vous intéresse n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec l'association.





VIE LOCALE

DÉGÂTS DES EAUX À L'ÉCOLE

Le 27 juillet 2018, un violent orage a endommagé plusieurs salles de classe, le plafond de quatre classes et celui du bureau de la Directrice. Une déclaration de sinistre rapidement suivie de la visite de l'expert a permis de procéder aux travaux de réfection de toutes les parties endommagées.

L'ensemble du personnel communal disponible pendant cette période de congé s'est mobilisé pour permettre une rentrée normale des élèves en septembre.

Ce fût chose faite à peine 3 semaines après le sinistre, mais cela a engendré quelques retards côté « espaces verts », bien vite rattrapés.



MARQUAGE AU SOL RÉALISÉS

- Marquages définitifs route de Bailion, chicanes de stationnement
- Cinq passages piétons rue des Côteaux
- Marquage au sol de limitation de vitesse rue des Brulis, des Côteaux et de la Guillote,
- Une signalisation 3D « passage piétons » peinte au sol près de l'école



MISE AUX NORMES DES DERNIERS ARRÊTS DE BUS (ACCESSIBILITÉ PMR)

Un marché public a été publié et les différentes offres analysées par un cabinet spécialisé. Le titulaire du marché devrait débuter les travaux avant la fin de l'année. Il s'agit des arrêts rue Henri Dunant, rue de la Ferme, Route de Bailion.





VIE LOCALE

TONTE RAISONNÉE

Depuis mars 2014, l'équipe municipale a intégré les conséquences lourdes que peut générer un entretien horticole uniforme. En effet, l'utilisation récurrente de produits néfastes, comme les herbicides et insecticides, conduit à des perturbations irréversibles sur l'état de nos cours d'eau et des nappes phréatiques. Leur impact sur nos écosystèmes est également inévitable.

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'environnement, elle a particulièrement fait le choix d'expérimenter la tonte raisonnée. La tonte raisonnée consiste à pratiquer différentes hauteurs de coupe dans un même espace vert.

Les surfaces enherbées au sein d'une commune sont souvent tondues régulièrement pour garder un aspect "soigné" (type classe horticole) durant pratiquement toute l'année. Or, ces zones tondues peuvent représenter des surfaces importantes et leur entretien peut donc être très chronophage. C'est pourquoi, dans un contexte de développement d'alternatives aux techniques de désherbage chimique et motorisé, gourmandes en temps, et de manque de personnel technique, il est nécessaire de repenser la manière de gérer ces surfaces enherbées.

Le passage d'une tonte fréquente à une ou deux fauches par an à certains endroits comme le cimetière, le parc paysager ou bien encore le stade, peut paraître, pour certains, comme un manque ou une absence d'entretien de la part de la commune. Qu'ils se

rassurent, ces endroits ne sont pas à l'abandon bien au contraire. On ne gère plus les espaces verts de la même manière de nos jours. Il en va de l'avenir des futures générations.

Pour éviter ce sentiment d'abandon de l'espace, une tonte fréquente sur une largeur de coupe (1 à 1,50m) en bord de parcelle démontre la présence des services techniques.

LES INTÉRÊTS DE LA TONTE RAISONNÉE

Les avantages sont nombreux :

L'herbe pousse moins vite, **la faune** (insectes, oiseaux, abeilles...) est préservée et peut se nourrir grâce aux fleurs et aux graines qui ont eu le temps de se développer et de se diversifier, **la flore** (notamment certaines espèces rares de plantes situées au cimetière) est également préservée.

L'arrosage est moins fréquent, le **bruit** et la **consommation d'énergie** sont réduits.

RECRUTEMENT

Agent polyvalent d'entretien des espaces verts :
(expérience dans le domaine souhaitée, disponible immédiatement, poste à temps plein)

Agent polyvalent :
il aura pour fonction la surveillance des élèves à la restauration scolaire et à l'étude, ainsi que celle de Gilet Jaune. 16 heures hebdomadaires.

Envoyer vos Cv et lettre de motivation au service RH de la Mairie sur l'adresse mail : rh-chaumontel@orange.fr





VIE LOCALE

ESPRIT DE NOËL

Pour la troisième année consécutive, la municipalité organise le 8 décembre sur la place de l'école l'esprit de Noël.

Cette fête sera animée par les élus, les membres du conseil des aînés, les associations de Chaumontel.

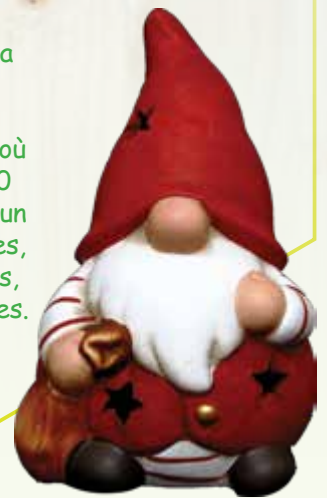
Venez nous retrouver, dès 11h00 sur la place de l'école. De nombreuses animations attendent les enfants :

des danses, des chants, des contes, un concours de dessins, des promenades en poney.



LE PÈRE NOËL, chaque enfant repartira avec une photo.

Un espace restauration où vous pourrez dès 12h00 venir déguster autour d'un grand brasero des crêpes, des gaufres, des huitres, des frites, des châtaignes.

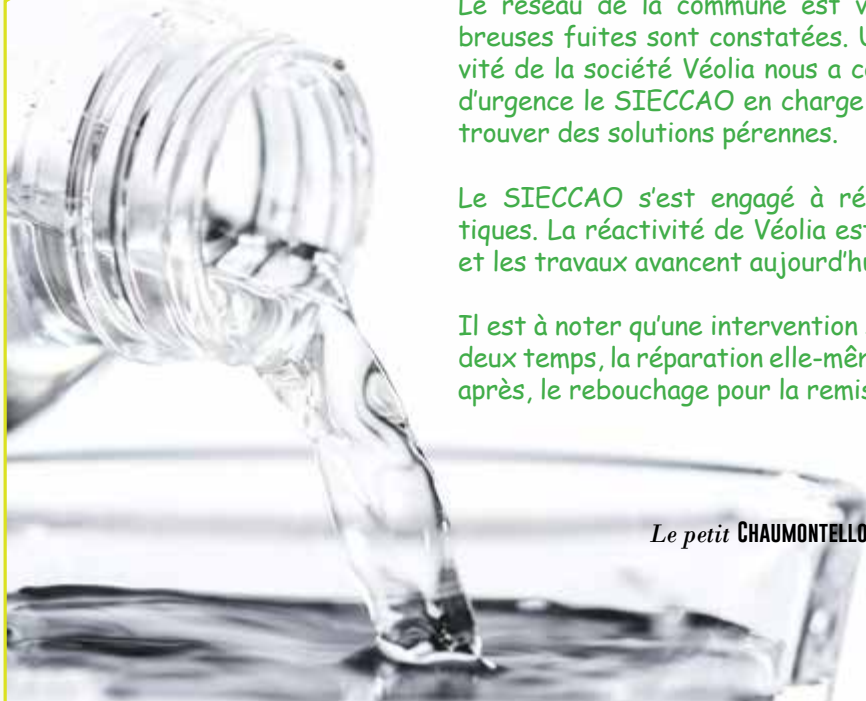


RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le réseau de la commune est vieillissant et de nombreuses fuites sont constatées. Une très faible réactivité de la société Véolia nous a contraints à rencontrer d'urgence le SIECCAO en charge du délégataire afin de trouver des solutions pérennes.

Le SIECCAO s'est engagé à résoudre ces problématiques. La réactivité de Véolia est depuis bien meilleure et les travaux avancent aujourd'hui de bon train.

Il est à noter qu'une intervention sur fuite se déroule en deux temps, la réparation elle-même, puis quelques temps après, le rebouchage pour la remise en état de la voirie.



ASSOS'



RETOUR SUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 23 juin 2018, la commune de Chaumontel, en partenariat avec Chaumontel en Fête, a organisé la fête de la Musique. Pourquoi avoir choisi cette date, plutôt que le 21 juin qui est la date officielle ? C'est très simple : le 21 juin tombait cette année en milieu de semaine.

La majorité des Chaumontellois travaillant le lendemain, nous avons choisi de privilégier le samedi pour permettre au plus grand nombre de venir s'amuser jusqu'au bout de la nuit sans se soucier du réveil du lendemain.

Les Chaumontellois sont venus nombreux assister et applaudir les groupes et les chanteurs et musiciens de la commune qui avaient répondu à cette invitation, tels que **ZEBRA 3, 25 SOUL RIVER, BROWN EYES BLUES, LE GOSPEL, NOLAN, LUCAS.**

Toute l'équipe organisatrice remercie les musiciens et les chanteurs pour leur participation et les Chaumontellois venus nombreux assister à la fête de la musique.

RENDEZ-VOUS EN 2019 !



BROCANTE

C'est par une belle journée que l'association CHAUMONTEL EN FÊTE, en partenariat avec la commune de Chaumontel, a organisé le dimanche 3 juin la brocante dans les rues de la ville.

La brocante s'est tenue rue de la République, espace Liberté, rue André Vassord et rue du Tertre, avec la mise en place d'une déviation pour permettre aux riverains du quartier de quitter leur domicile.

Les bénévoles œuvraient dès 5 heures du matin pour placer les participants et 160 stands ont été réservés, dont près de la moitié par des Chaumontellois.

Le soleil était au rendez-vous pour cette brocante, et vers 11h30, l'association Chaumontel en Fête, aidée des élus de la commune, a servi l'apéritif aux exposants.

Nous remercions tous les participants, les nombreux visiteurs, les commerçants du quartier, le personnel des services techniques de la commune, la police municipale et les bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

RETOUR CINÉMA PLEIN AIR

Samedi 8 septembre, après le forum des associations, nous avons proposé aux Chaumontellois une séance de cinéma en plein air. Un sondage réalisé entre mi-juin et fin août a guidé le choix du film : « Moi Moche et Méchant 3 » a été retenu.

une centaine de personnes est venue assister à cette deuxième séance de cinéma en plein air.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



ASSOS'

BIBLIOTHÈQUE

En allant à l'école ...
ou en vous promenant ...
vous trouverez
3 rue du Tertre
la Bibliothèque
de Chaumontel !

ELLE EST OUVERTE
AU PUBLIC

MERCREDI 14h30 à 18h30
VENDREDI 15h30 à 18h30
SAMEDI 10h à 12h30

En juillet
et vacances scolaires :
le MERCREDI de 14h30 à 18h30

Elle est fréquentée par tous les enfants des écoles maternelle et primaire, pendant les horaires scolaires.

N'oubliez pas notre FÊTE DU LIVRE (la 35^{ème}) qui aura lieu les vendredi 30 novembre (de 15h00 à 19h00) et samedi 1^{er} décembre (de 10h00 à 19h00) à la Salle Eugène Coudre : regardez bien les affiches à cette période.

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles.
Tél. : 01 30 29 96 89.



GYM VOLONTAIRE



Notre club, crée en 1986, est labellisé « qualité club sport santé ».

Les cours sont dispensés aux adultes et aux ados à partir de 12 ans mais aussi aux enfants de 3 à 10 ans. Les séances sont réparties sur la semaine (14 heures de cours sont proposées aux ados et adultes) et 2 heures aux enfants.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site : gymvolontaire-095071@epgv.fr

Ou contacter :

Mme BOUCHALOIS Joscelyne 06 20 56 03 87

FCPE

La FCPE de Chaumontel est une équipe de parents dynamiques et investis, qui se réunissent régulièrement et participent aux réunions proposées par l'école et la municipalité.

L'association participe au Conseil d'école de votre enfant qui se réunit une fois par trimestre et est aussi membre de la coordination FCPE nationale qui la conseille et la guide dans ses démarches administratives...

Nous sommes présents au quotidien pour relayer les difficultés des enfants à l'école.

Contact : Mme Whyte : 06 85 33 77 31.

ART ET CULTURE

Notre association a été créée afin d'offrir aux Chaumontellois, leur famille ou leurs amis, des activités culturelles variées se déroulant en autocar, sur une journée deux à trois fois par an : tourisme vert, industriel, musées, théâtre, cabaret etc...

Aucune adhésion n'est requise.

FOOTBALL



L'Association Sportive Chaumontel Luzarches, club de Football, accueille vos enfants des U6 aux U19, ainsi que vous, parents, en vétérans +35 et +45.



Vous pourrez rencontrer les entraîneurs et dirigeants.

Le bureau se tient à votre disposition pour tous renseignements mail : asclfoot@laposte.net

- Mr Fenneteau Jean-Jacques (Président) 06 73 88 77 72
- Me Gilles-Duret Martine (trésorière) 06 80 90 09 91

ASSOS'

ACHETONS GROUPE À CHAUMONTEL



Renseignement :
Mr Christophe Vigier
Président
agcchaumontel@gmail.com

BILLARD CLUB

L'Association du Billard Club de Chaumontel a été fondée en 1988 par six passionnés de ce sport. Dans ce club situé près de la salle Eugène Coudre, où l'on joue au billard Carambole ou billard français sur trois billards, une quarantaine d'adhérents peuvent exercer leur talent selon leur disponibilité tous les jours de 8 heures à 22 heures.

Le club n'est pas affilié à la Fédération Française de billard, mais organise régulièrement des compétitions internes.

Si vous avez plus de 16 ans et si vous êtes intéressé par ce jeu, n'hésitez pas à appeler le Président, Michel LUNDY (06 25 08 35 27) qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.



STMC

• Arts martiaux traditionnels japonais (sans compétition) : renforcement de la stabilité, de la puissance physique, maîtrise de soi. Techniques de défense. Aïki-jujutsu, Self-défense japonaise, Iai-do (sabre).
Lundi 19H00 - 20H00 / mercredi 20H00 - 21H30 / vendredi 20H30 - 22H00
(Christophe BUISSEZ : Tél. 09 52 75 44 43)

• Arts internes : recherche et rééquilibrage de la vitalité naturelle et de l'énergie interne. Reprise le 14 septembre.
Séances le vendredi : 17h Tai Chi - 18h30
Gymnastique holistique et Qi Gong. (Frédéric TEKIAN : Tél. 06 42 99 83 30)
Séance d'essai possible. Web : <http://takeda.chaumontel.free>



ASSOS'

ARMUZIK

L'association ARMUZIK, c'est la rencontre de la musique, du théâtre et de la couture.

Son équipe de cinq professeurs et ses bénévoles vous attendent pour cette nouvelle saison.

Guitare, piano, batterie, solfège : débutant ou confirmé, jeune ou moins jeune, n'hésitez plus à rejoindre Laurence, Manu ou Marc pour des cours individuels ou collectifs.



Envie de théâtre ou d'improvisation ? Virginie vous propose des cours pour enfants, ados et adultes.

Tissus, fils et aiguilles : Nathalie vous donnera les clés de la couture et de la customisation pour donner libre cours à vos créations.

Des stages pendant les vacances et des représentations de fin d'année complètent l'offre de cours.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations par mail info@armuzik.fr, à visiter notre page Facebook [armuzik.chaumontel](https://www.facebook.com/armuzik.chaumontel) et notre site internet <https://www.armuzik.fr/>

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de Chaumontel rassemble des retraités et pré-retraités de toutes catégories socioprofessionnelles, sans distinction d'idées politiques, philosophiques ou religieuses.

Il a pour but de créer et de maintenir des liens d'amitié et organise des rencontres et sorties (théâtre, voyage, concours de belote, escapade, jeux etc...)

André LEFEVRE

Président du CLUB DE L'AMITIE

Tél: 06 34 18 70 28



ADMR

Renseignez-vous auprès de l'Association ADMR Plaine de France au 01 30 35 40 47. Pour les personnes qui le souhaitent, un service de transport peut être organisé sur demande.

JUDO CLUB

Horaires des cours

Cours baby : mardi 18h30 19h30

Cours 6/12 ans :

mardi 19h30 20h30

jeudi : 18h30 19h30

Cours adulte :

mardi 20h30 21h30

Contact : Mme Clavreul Véronique

06 87 55 66 11

veroniqueclavreul@gmail.com



ASSOS'

LES MAINS MAGIQUES



Différentes activités proposées par notre association :

- Peinture sur bois le lundi après-midi de 14h00 à 16h30
- Peinture sur porcelaine le jeudi matin de 10h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 16h30
- Activités de pergamano, cartonnage ou couture le mardi après-midi de 14h00 à 16h00

Un rallye pédestre en forêt de Chaumontel tous les 2^{ème} samedi d'octobre et un marché de Noël en décembre.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Marguerite FONT au 06 07 54 90 05

ROCK'N SALSA CLUB

Rendez-vous à Saint-Witz, Fosses, La Chapelle-en-Serval et Chaumontel pour des cours hebdomadaires de qualité avec des professeurs de danse qualifiés et passionnés.

Cours de Salsa, de Bachata, de Kizomba, de Semba, de Rock et nouveauté avec le Latino kids.

Rock'N Salsa Club, c'est aussi des soirées latino-caribéennes et Fuego Latino animées par des DJ, des danseurs et des professeurs reconnus pour des soirées dansantes jusqu'au bout de la nuit !

Tout au long de l'année, nous vous proposons également des stages de découverte et de perfectionnement. Des entraînements libres sont également offerts les vendredis et de nombreuses sorties sont organisées.



Retrouvez toutes nos informations sur notre page Facebook, à bientôt !
[www.facebook.com RockNSalsaClub](http://www.facebook.com/RockNSalsaClub)
rnsclub.free.fr
rnsclub.contact@gmail.com
06 52 79 99 89

TENNIS CLUB

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle équipe du tennis club de Chaumontel. En effet l'équipe se renouvelle et se redynamise autour d'une nouvelle présidente. Comme chaque année, le club de tennis vous invite à venir enrichir le nombre d'adhérents. Petit (6 ans) ou grand, le club de tennis de Chaumontel est adapté à tous les niveaux.

Le club se veut familial, la bonne cohésion du groupe et l'esprit d'équipe en font un club sportif et amical.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne année sportive.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente au : 06 12 89 36 58





ASSOS'



VÉLO CLUB CHAUMONTELOIS

Rendez-vous sur le parking de la salle Eugène Coudre de CHAUMONTEL pour le VTT.

- Le samedi matin Jeunes à partir de 7 ans et débutants de 9h15 à 11h30 (sauf vacances scolaires sorties)
- Le dimanche matin de 8h30 à 12h00 toute l'année pour les adultes.
- Rendez-vous le mercredi matin à 8h30 au rond-point Aldi pour les cyclotourismes.

NOS ORGANISATIONS :

- Deux sorties nocturnes pour les membres du club.
- Une rando le 1^{er} dimanche d'octobre LA CHAUMONTELOISE.
- Rando extérieurs

CONTACT

Président : P. LIBERGE
Tel : 07.82.13.14.34
vcchaumontel@hotmail.com



POKER CLUB

Contacter le président
06 75 58 66 85
chaumontel.poker.club@gmail.com



KRAV MAGA

Le krav maga est un art martial basé sur le self défense mis au point par Imy Lichtenfeld en 1930. Dans un premier temps réservé aux militaires, le krav maga est enseigné aux civils depuis 1964. De nombreuses forces de sécurité utilisent ce système de combat.

Modernité, réalisme, efficacité et maîtrise de soi sont les maîtres mots de cette discipline de plus en plus prisée. Chacun peut pratiquer à son rythme de 7 à 77 ans. L'association AMA95 dirigée par Jean Luc Régnier, 5e darga, fonctionne depuis 18 ans dans le Val d'Oise, nous avons formé plus de 60 ceintures noires.

Les cours (à partir de 14 ans) ont lieu à Chaumontel le mardi de 20h00 à 21h15 et samedi de 14h00 à 15h30, salle Cathy Fleury.

Début des cours le mardi 11 Septembre.
notre site : www.kravmaga-95.com
email : kravmaga95270@gmail.com

CHLOROPHYLLE

Contacter l'association
06 85 53 23 54
chlorophylle95270@gmail.com



ASSOS'

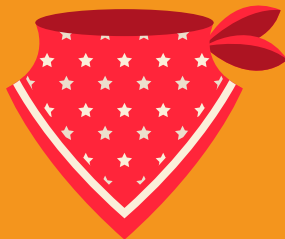
PNR

(PARC NATUREL RÉGIONAL OISE
-PAYS DE FRANCE)

Renseignement :
03 44 63 65 65



MUSTANGS SHOW'MONTEL



Nous sommes un groupe dynamique qui ne se prend pas la tête et nous aimons nous retrouver avant tout pour nous amuser. Les Mustangs Show'Montel sont parrainés par Lan SCOTT, chanteur country/rock.

Si vous avez envie de vous détendre dans la joie et la bonne humeur, alors venez-vous inscrire pour cette nouvelle saison, surtout toujours avec le sourire.

Les cours, animés par Pascal LEN, sont dispensés le lundi soir :

- de 19 h à 20 h pour les débutants (salle Cathy Fleury)
- de 20 h à 21 h pour le niveau 2 (salle Eugène Coudre)
- de 21 h à 22 h pour le niveau 3 (salle Eugène Coudre)

Seule contrainte : être chaussé de tennis pour préserver le revêtement de sol.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, bénéficier d'une autre soirée d'entraînement le mercredi soir, salle Cathy Fleury. Reprise des cours le lundi 10/9/2018. Vous ne risquez rien d'essayer, les deux premiers cours sont gratuits !

A bientôt

PLONGÉE DANS FOSSES

Contactez la présidente
Mme SCOUARNEC Cécile
TEL 06 78 16 82 71



Contact
BIMBERT Marie-Paule
06 85 78 13 07
CHEVALIER Marie-Thérèse
06 62 29 99 59
CHARLES Jacqueline
06 73 41 07 86

VIE SCOLAIRE

TRAVAUX À L'ÉCOLE

Les éclairages traditionnels fluorescents sont en cours de remplacement par des éclairages à LED plus économiques et confortables

Des sèche-mains électriques seront prochainement mis en service

Six climatiseurs sont prévus dans les classes. L'un d'entre eux est déjà en fonction pour test et permettra de valider l'installation des suivants.

Il existait deux laveries pour l'école. Pour plus d'efficacité, une laverie centrale à été aménagée avec du matériel neuf et performant.

ABC

REMISE DES CALCULATRICES AUX CM2



Le 22 juin 2018, le cadeau offert par la collectivité a été remis aux CM2 à présent en 6ème. Nous avons décidé avec l'accord des enseignantes de remplacer le dictionnaire par une calculatrice préconisée par le collège. Nous souhaitons une excellente année à nos néo-colégiens.



TABLETTE NUMÉRIQUE MATERNELLE

Une classe mobile pour les maternelles ? C'était le souhait des enseignants. La collectivité a doté l'école de neuf tablettes pour les enfants ainsi que d'un PC et d'une tablette pour les enseignants.

Sur le vidéo-projecteur acquis avec la classe mobile, les enfants auront la possibilité de visualiser des images, vidéos, photos prévus dans le cadre scolaire par l'équipe enseignante.

Cette classe mobile est à disposition de l'ensemble des quatre classes.



FÊTE DES ÉCOLES MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

Fin juin, plusieurs moments conviviaux organisés par les enseignants et les enfants ont clôturé l'année scolaire. Au programme, Chant'école pour l'ensemble des élémentaires, deux représentations par le cycle 3 (SIGIDURS et comédie musicale); un spectacle de cirque pour les maternelles dans la cour de l'école ensoleillée, des parents conquis qui ont à chaque fois répondu présent.

Nous remercions les enseignants et les enfants pour leur investissement.

VIE SCOLAIRE



ALSH

Avec des effectifs estivaux en hausse par rapport à l'année dernière, la thématique a été appréciée des enfants, ravis des activités et sorties proposées par l'animation.

Pour la seconde année, les enfants ont pu partager du temps avec les enfants de Saint-Ouen venus en séjour sur leur site rue de la République. Un partage intéressant pour nos bambins.

Le mercredi 29 août 2018, parents et enfants des deux villes se sont retrouvés pour une soirée médiévale très appréciée de tous. Vive ment l'année prochaine !



SÉJOUR ENFANCE



Une première et quel succès ! Nous avons décidé de partir à quelques kilomètres de Chaumontel (base de loisirs de Saint Leu d'Esserent) de quoi rassurer les parents pour laisser partir leurs enfants. Au programme : camping, vie en collectivité, activités équestres, nature et aquatique sous le soleil.

Une expérience riche pour ces 12 enfants âgés de 7 à 10 ans. Nous remercions les animateurs pour leur investissement.



FERMETURE DE CLASSE ÉVITÉE

Une année de plus victorieuse, avec un seuil à 220 enfants tout juste atteint début mai. Grâce à l'arrivée de nouveaux Chaumontellois, nous évitons une nouvelle fois la fermeture et en espérant l'arrivée d'enfants avec les logements de l'entrée de ville.

L'année scolaire a démarré avec 107 élèves de maternelle répartis en 4 classes et 226 enfants en élémentaire répartis en 9 classes.

Nous souhaitons une excellente année aux enseignants, enfants et agents communaux qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants.

ECOLYMPIADES

Vendredi 28 septembre 2018, parents bénévoles, FCPE, animateurs, enseignants et enfants se sont réunis au stade pour les trationnelles écolympiades. Des équipes, des confrontations, tout cela dans la bonne humeur et le fair-play.

Monsieur le Maire s'est rendu à la remise des médailles afin de féliciter et remercier l'ensemble des acteurs présents.





TERRI-
TOIRE

**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION
SERA ORGANISÉ
DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019.**

<http://www.le-recensement-et-moi.fr>

La mairie de Chaumontel recherche des agents recenseurs
du 17 janvier au 18 février 2019.
Cette mission rémunérée nécessite de bien connaître la commune,
d'être très disponible, discret et persévérant.

Si vous êtes prêt à vous investir au cours de cette période,
vous pouvez dès à présent envoyer un courrier manuscrit
avec toutes vos coordonnées à

M. Le Maire de chaumontel,
20, rue André Vassord,
95270 Chaumontel

Formation obligatoire
de deux demi-journées début janvier.

AGENDA DU 2^{ÈME} SEMÈSTRE 2018 À CHAUMONTEL

NOVEMBRE

3

Soirée Salsa
Salle E. Coudre

11

Cérémonie
du 11 novembre 1918
Monument aux morts

15

Soirée Beaujolais nouveau
Non défini

17

Soirée dégustation
organisée par AGC
Salle E. Coudre

25

Journée pour Emma et Hugo

30

Fête du livre
organisée par la Bibliothèque
Salle E. Coudre

DÉCEMBRE

1

Fête du livre organisée par la Bibliothèque
Salle E. Coudre

8

Esprit de Noël organisé
par la commune
Parvis de l'école

8 & 9

Marché de Noël
organisé par l'association
Les Mains Magiques
Salle E. Coudre

14

Repas des anciens
Salle E. Coudre

du 10 au 15

Distribution des colis

JANVIER

25

Galette du CCAS
Salle E. Coudre